

Association des Groupes de Soutien Au Soutien  
212 rue de Vaugirard  
75015 Paris

à

Madame la Défenseure des Droits de l'enfant

Madame,

Le 20 novembre prochain, vous allez rendre public votre rapport 2020 dédié aux droits de l'enfant. S'il est encore temps, nous aimerions partager avec vous notre expérience sur le droit de l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant : « **Le droit pour tout enfant d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, cette opinion étant dûment prise en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité** ». C'est ce que l'Association des Groupes de Soutien au Soutien (AGSAS) participe à mettre en œuvre dans les institutions scolaires et autres lieux que fréquentent les enfants et les adolescents, à travers des Ateliers de Réflexion sur la Condition Humaine, en formant les enseignants et éducateurs qui travaillent avec le jeune public, et en participant à la Chaire UNESCO sur la philosophie avec les enfants.

Parce que l'enfant est dès son plus jeune âge, un sujet de droits propres et un membre actif de notre société, nous avons fait du statut "d'interlocuteur valable" un principe éthique énoncé dans la Charte de l'AGSAS :

*\* Le respect inconditionnel dû à la personne humaine, quelle qu'elle soit.*

*\* La reconnaissance de chacun comme sujet, porteur d'une parole et d'un désir singuliers, inscrit dans une histoire intergénérationnelle.*

*\* Une dynamique d'empathie et la confiance en l'autre et en son évolution toujours possible.*

*\* La valeur de la parole et de la confrontation des pensées, dans un esprit d'ouverture, de solidarité, de coopération et d'humilité.*

*Ces principes impliquent d'avoir le souci de tous, notamment des plus fragiles, et de considérer chacun - enfant, adolescent, parent, professionnel - comme « interlocuteur valable ».*

Il est fondamental que dès le plus jeune âge, l'enfant se sente écouté, entendu, et pris en considération. Les Ateliers de Philosophie AGSAS, les ateliers Psycho-Lévine, la Lettre à un ami, les Ateliers d'Interrogation collective sont des Ateliers de Réflexion sur la Condition Humaine où les enfants et les adolescents sont des interlocuteurs à part entière, capables d'accueillir la pensée de chacun, voire de s'y opposer, mais dans le respect de la personne. Quel que soit son statut d'enfant, d'adolescent, d'élève, de membre d'une association, etc. nous faisons vivre à chacun une nouvelle expérience, celle d'être avant tout « une personne du monde », auteur de pensées sur la marche du monde, dont la parole doit être entendue. Nous constatons qu'à l'énoncé de ce statut, ils sont toujours sensibles à cette reconnaissance, et qu'ils adoptent une attitude sérieuse, réfléchie, quel que soit leur âge.

Ces ateliers mis en place, à partir de 5 ans, et ce, jusqu'en terminale, avec un cadre bien défini, une certaine régularité, permettent à chaque enfant et adolescent de partager son vécu, ses ressentis, ses réflexions – et en particulier les vécus douloureux ou difficilement avouables qui s'expriment parfois sous une forme groupale du type : « il y en a qui pensent », ce qui permet à la fois de parler de soi dans un collectif, donnant une forme de protection face au groupe, avant d'assumer pleinement une prise de parole plus engagée : « je pense que ». La relation de confiance établie avec chacun et en particulier avec l'adulte permet à l'enfant de se confier ensuite sans risque de jugement ou d'interprétation de l'adulte non validée par l'enfant.

À l'école, au collège, au lycée, considérer tout autre comme inter-locuteur valable est fondé sur l'idée que, pour qu'il y ait de véritables apprentissages et une véritable socialisation, l'enfant ou l'adolescent doit faire l'expérience d'être dans une certaine égalité au niveau de la pensée, au niveau de statut d'une personne du monde. L'enfant ou l'adolescent ne sera accepté comme interlocuteur valable que si les adultes lui confèrent le droit de l'être. Ce qui implique pour les enseignants et éducateurs, une nécessaire formation à la relation. La confiance ne se décrète pas, les principes éthiques non plus, ils nécessitent un cheminement et une réflexion que nous faisons expérimenter aux participants, lors de nos formations.

Ces Ateliers de Réflexion sur la Condition Humaine ont toute leur place aussi dans la Cité : les médiathèques, les centres de loisirs... Ce qui se traduit par un partenariat avec ATD-Quart Monde, l'OCCE, l'USEP, la PJJ... Vous trouverez dans notre revue *JE est un autre* n°29 (que nous vous adressons par courrier) différents articles qui témoignent des communications faites lors de notre colloque de 2018 : « Penser ensemble, dès l'enfance, la condition Humaine ».

L'AGSAS développe aussi, dans ses formations, le principe de l'École des quatre langages qui est pour chacun de trouver une place valorisante qui lui permette de faire alliance avec le groupe et le savoir, et de découvrir le plaisir à partager ses pensées, ses aptitudes et ses compétences. L'enfant ou l'adolescent ne peuvent vraiment s'investir, que s'ils sentent que les adultes sont convaincus qu'ils peuvent les rejoindre par la pensée, et que cette pensée est respectée.

Nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer ou échanger avec nous, et nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

**Geneviève Chambard et Maryse Métra**

Membres du groupe de recherche sur les Ateliers de Philosophie AGSAS

**Rose Join-Lambert**

Présidente de l'AGSAS  
rjoin-lambert@wanadoo.fr

AGSAS : Association des Groupes de Soutien Au Soutien

ATD Quart Monde : Agir Tous pour la Dignité

OCCE : Office Central de la Coopération à l'école

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

USEP : Union sportive de l'enseignement du premier degré

Pour aller plus loin :

*L'enfant philosophe, avenir de l'humanité ?* LEVINE J. et al. ESF, 2008

*Les Ateliers de Philosophie AGSAS : Penser ensemble, dès l'enfance, la condition humaine.* Revue *JE est un autre*, n° 29, 2019

Le site [www.agsas.fr](http://www.agsas.fr)